

Communiqué de presse

Gap, le 19/10/18

Les Trophées de l'Entreprise les 9 nominés de la 12^{ème} édition sont...

Mercredi 17 octobre s'est réuni le jury des Trophées de l'Entreprise sous la gouverne de Monsieur Yves HONORE, Vice-Président du Tribunal de Commerce. Sa mission, choisir parmi les nombreuses candidatures, les 9 nominés qui participeront à la suite de l'aventure des Trophées de l'Entreprise.

Le jury était composé d'une dizaine de professionnels regroupant le monde économique et institutionnel mais également des lauréats de l'édition 2018.

La 12^{ème} édition se déroulera le vendredi 29 mars au Quattro à Gap !



Poursuite du partenariat avec le Pôle Universitaire de Gap

L'ensemble des candidatures a été préparé durant un mois et présenté devant le jury par des étudiants du Pôle Universitaire de Gap. Ce partenariat mis en place depuis 2014, participe de la volonté de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes de rapprocher le monde de l'éducation et celui de l'entreprise.



Gilles GUIEU, Chef de Département GEA Gap, Professeur en Sciences de Gestion, Directeur de Recherche au CRET-LOG EA 881

« Au sein du pôle universitaire de Gap (Aix-Marseille Université), les formations proposées sont en relation étroite avec le territoire : gestion des PME, des activités sportives, gestion durable de la montagne notamment. C'est donc tout naturellement que 20 étudiants de deux formations, la licence "Gestion de l'Entreprise" et le DUT "Gestion des Entreprises et des Administrations", ont participé à la 12ème édition des Trophées.

Grâce aux discussions avec les techniciens et techniciennes de la CCI, aux entretiens avec les dirigeants, les étudiants comprennent mieux le positionnement et la gestion d'une entreprise, et les parcours et aspirations des entrepreneurs qu'ils rencontrent. A l'issue d'une période dense de préparation et d'analyse, un moment de tension supplémentaire : défendre "son" entreprise devant un jury composé de professionnels ! »

Des catégories représentatives de l'économie haut-alpine

Les 3 catégories qui seront à l'honneur cette année sont la catégorie « **Made In Hautes-Alpes** » qui récompensera une entreprise exemplaire en termes de valorisation du département au sein et/ou hors du département.

La catégorie « **Entreprise 3.0.** » valorisera une entreprise aux valeurs humaines et environnementales florissantes.

Enfin, la catégorie « **Innovation et Développement** » distinguera une entreprise particulièrement compétitive par sa diversification, son service R&D dynamique et une prise de risque notable.

Les 9 nominés de la 12ème édition des Trophées de l'Entreprise sont :

Catégorie Made In Hautes-Alpes

SAS Coccinelle (GAP), Alps Epic Events (Les ORRES), EURL D'COM (VALLOUISE-PELVOUX)

Catégorie Entreprise 3.0. :

L'Alpin (BRIANCON), SARL Au Fil du Bio (GUILLESTRE), SAS Moulin du Forest (MONTBRAND)

Catégorie Innovation et Développement :

SAS On'Air (TALLARD), EURL Nico Aéro Peinture (TALLARD), SAS Followracer (GUILLESTRE)

Contact presse : Claire PELLEGRIN, 06 43 31 34 65, c.pellegrin@hautes-alpes.cci.fr